



## VITILLOT PROTECTION

N°6 – 29/05/2024 d'après le BSV n°7 (LIEN)

### A retenir

**Stade phénologique** : Les parcelles non gelées fleuriront fin de semaine prochaine.



Soturac ←



←  
Lacapelle C  
(gelée)

Trébaix  
→



JEUDI 30



15° / 20°

▲ 20 km/h

45 km/h

VENDREDI 31



12° / 20°

▲ 15 km/h

SAMEDI 01



11° / 22°

▲ 15 km/h

DIMANCHE 02



12° / 24°

▲ 15 km/h

LUNDI 03



12° / 25°

▲ 15 km/h

MARDI 04



12° / 28°

▼ 10 km/h

MERCREDI 05



13° / 29°

▲ 15 km/h

\*source Météofrance

**Black rot** : Des sorties sont visibles sur tout le vignoble soyez vigilants.

**Mildiou** : Des dégâts s'extériorisent sur grappes et feuilles un peu partout.

**Oïdium** : Le stade de sensibilité est maximum

**Eudémis** : Le vol se termine.

**Cicadelles** : Les premières larves sont observables.

**Flavescence Dorée** : Premier traitement à réaliser du 8 au 17 juin

### État sanitaire du vignoble :

Secteur	Mildiou	Black-Rot	Oïdium	Botrytis	Eudémis	Cicadelles
Vallée						
Vallée Ouest	+++	++	++	+	-	-
Vallée Est	++	++	++	+	-	-
Plateau						
Plateau Ouest	+++	++	++	+	-	-
Plateau Est	++	++	++	+	-	-
+ - Niveau de vigilance	Sorties en cours		Stade de sensibilité maximum	Beaucoup de tâches sont visibles	Le vol se termine	Des larves sont visibles



## VITILOT PROTECTION



### Maladies et ravageurs :

**-Black Rot :** Les tâches sont en cours de sortie, soyez vigilants avant les prochaines pluies.

**-Mildiou :** Les sorties sont en cours sur tout le vignoble, adaptez la protection et maintenez des cadences courtes pour limiter les repiquages. Privilégiez un épamprage rapide pour limiter les contaminations et une bonne maîtrise de l'herbe.



**-Oïdium :** Combinez la lutte avec le black rot, le stade et les conditions sont favorables et le stade de sensibilité maximum.

**-Botrytis :** Des dégâts sur feuillage sont visibles sur tout le vignoble.

**-Cicadelles :** Les premières larves font leur apparition, à surveiller. La gestion avec la Flavescence dorée est à privilégier afin de limiter les insecticides. Les produits blanchissant sont également très efficaces pour éviter les ré-implantations sur le feuillage.

**-Flavescence dorée :** 1er Traitement 8 - 17 Juin → Voir chapitre dédié.

**-Eudémis :** Le vol se termine des glomérules seront visibles rapidement sur les secteurs les plus précoces.

	Sauzet (Vinovalle)	Rivière Haute (Vinovalle)	Prayssac (CA 46) - Nord	Pescadoires (CA 46)	Belaye (CA 46)	Vire sur lot (CA 46)	Soturac (CA 46)	Crypto Soturac (CA 46)	Floressas (CA 46)	Saux (CA 46)	Crypto Saux (CA 46)	Bovilla (CA 46)	Anglars Juillac (Ferme Exp)	Parnac (Vinovalle)	Crypto Parnac (Vinovalle)	Mercues (Vinovalle)	Flottes (vinovalle M21)	Villesèque Trebaix (M21)	Crypto Villesèque (M21)	Parnac (M21)	Crypto Parnac bis (M21)	Rivière Haute (M21)	Trespoux (Vitivista)	Mauroux (Vitivista)	Portes du Quercy (Vitivista)	Duravel (Vitivista)
06/05/2024	0	0	0	0	0	0	0		0	0		0	0	0		0	0									
13/05/2024	0	0	0	0	3	0	0		0	0		0	0	0		0	0									
21/05/2024	0	0	0	0	0	0	0		0	0		0	0	0		0	0									
28/05/2024	0	0	0	0	0	0	0		0	0		0	0	0		0	0					0	0	0	0	0

[Lien pour consulter le relevé.](#)

### Gel :

Le vignoble a été fortement impacté par le gel :

[Recommandations de l'IFV après un gel de printemps \(lien\)](#)

[Quelques moyens supplémentaires de protection \(lien\) APCA](#)

-Adaptez vos programmes de protection en fonction des dégâts (Voir chapitre préconisations).



## VITILOT PROTECTION



### Matières actives et efficacités :

Il est important de combiner des matières actives avec peu de résistances et d'alterner les modes d'actions dans vos programmes. La préservation des matières actives passe par une gestion durable et une bonne utilisation des produits.

Certains produits restants sont des uni-sites et seront plus facilement concernés par des phénomènes de résistance de la part des champignons tels que le mildiou.

Ci dessous quelques exemples pour le mildiou :

Matières actives	Niveau de résistance (mildiou)	Commentaires
cyazofamide	Elevée	Déconseillé avec un partenaire à efficacité partielle en situation de risques épidémiques élevés.
amétoctradine	Elevée	1 application, en association avec un partenaire multi-site en situation de risque élevé
diméthomorphe (DMM) Benthiavalcarbe mandipropamide Valifénalate	Moyenne à assez élevée	Baisse d'efficacité constatée. 2 applications au maximum. Privilégier l'association avec un mode d'action multi-site.
bénalaxyl-M métalaxyl-M	Moyenne à élevée	2 applications au maximum. Privilégier l'association avec un mode d'action multi-site.
fluopicolide	Moyenne	1 application au maximum (AMM). Ne pas utiliser en situation de risque épidémique élevé.
cymoxanil	Moyenne	2 applications au maximum. Privilégier l'association avec un mode d'action multisite.
oxathiapiproline	Faible	1 application maximum. A associer avec un partenaire efficace. Privilégier si possible le principe d'application en mosaïque spatiale à l'échelle d'un vignoble pour limiter les risques de pression de sélection sur un seul stade végétatif.
zoxamide	Faible mais !\	1 application + 1 application supplémentaire éventuelle uniquement en association avec un <b>mode d'action multisite</b> . Déconseillé si la pression de la maladie se maintient dans une situation dégradée.
fosétyl aluminium composés du cuivre dithianon folpel Métirame	Non concerné	Non concerné par les phénomènes de résistance. Efficacité intrinsèque partielle.
<b>Biocontrôles :</b>		
huile essentielle d'orange	Non concernés	Non concernée par les phénomènes de résistance. Efficacité intrinsèque variable et partielle.
phosphonate disodique phosphonates de potassium		
cerevisane COS-OGA ABE IT 56		
Bacillus amyloliquefasciens (souche FZB24)		

→ Le document complet par l'ANSES par familles et matières actives ainsi que les recommandations détaillées (mildiou / oïdium et botrytis) :

[\(Document complet sur ce Lien\)](#)

Des analyses de résistances ont été effectuées l'an dernier sur le vignoble vous pouvez les consulter sur le Vitilot protection n°1 du 15/03/2024.



## VITILOT PROTECTION

### Cuivre :



Le cuivre est un produit de contact agissant uniquement en préventif, il est important de le renouveler tout les 20mm ou 10-15cm de pousse.

#### [Pour aller plus loin sur le cuivre \(lien\)](#)

La dérogation pour le lissage du cuivre (4kg/an sur 7 ans) n'est plus nécessaire, si vous utilisez un produit dans votre programme avec la mention « Seules les utilisations entraînant une application totale maximale de 28 kg de cuivre par hectare sur une période de sept ans sont autorisées » .

#### [Plus d'infos ICI \(lien\)](#)

### /!\ Mention abeilles :

**La vigne, depuis le 24 avril 2024, est désormais considérée comme culture attractive pour les abeilles.** L'arrêté pollinisateurs du 20/11/2021 s'applique désormais pour les traitements sur vigne.

Pour certains produits avec « **mention abeille** » indiquée sur l'étiquetage, **il est possible de traiter uniquement dans les 2h précédant le coucher du soleil et dans les 3h qui suivent le coucher du soleil.**

**Pour les autres produits sans mention sur l'étiquetage, aucun traitement n'est possible pendant la période de floraison de la vigne**

**Les traitements obligatoires flavescence dorée sont également concernés par ces restrictions.**



#### [Lien Arrêté pollinisateurs](#)

#### [Plus d'infos ici \(lien\)](#)

### Flavescence Dorée :



**Premier traitement à réaliser du 8 au 17 juin** (voir communiqué de traitement DRAAF)

**Il n'est pas prévu de dérogation de l'arrêté abeille (voir ci-dessus) pour les traitements insecticides obligatoire contre la flavescence dorée.**

#### [Plus d'infos ici \(lien\)](#)

L'arrêté préfectoral Occitanie Flavescence dorée et jaunisses de la vigne 2024 a été signé le 07/05/2024 et est disponible sur le site de la DRAAF.

**Ne pas oublier de réaliser l'assainissement obligatoire des ceps contaminés par les jaunisses en 2023 par arrachage ou coupe + dévitalisation.**



## VITILOT PROTECTION



## Préconisations

Privilégiez des produits mixtes mildiou / black rot ou black rot / oïdium afin de limiter votre consommation de produits phytosanitaires.

Attention aux DSR lors de vos choix de produits.

[Le document de référence pour la campagne 2024 et les méthodes alternatives en viticulture \(Lien\).](#)

En conventionnel :	
Option 1 gel > 50 % vigne avec redémarrage difficile	400 gr Cuivre métal (BB) + soufre poudre 4kg (ou liq 2L) + 1,5kg Optix/Allum
Option 2 gel < 50 %	Spécialités à base de Zoxamide ou Oxathiapiproline + soufre poudre 4kg (ou liq 2L) + flint/natchez 0,1
Option 3 gel < 50 %	Fantic A 2kg + soufre poudre 4kg (ou liq 2L) + flint/natchez 0,1
Option 4 gel < 50 % + taches visibles	Revoluxio/Ampexxio 0,4 + soufre poudre 4kg (ou liq 2L) + flint/natchez 0,1
Option 6 /!\ CMR gel < 50 % (compatible HVE mais perte d'un point)	Profler 3kg ou Idaho 0,4 * ou Valiant 3 * + soufre poudre 4kg (ou liq 2L) + Mayandra 0,4 * → <b>fort risque ou taches de mildiou visibles</b>
Insecticide Flavescence Dorée / Cicadelles : 8-12 Juin	Karaté Z 0,125L      Decis / Deltastar 0,125L      Cytrine L 0,3L
Cicadelles + Blanchiment Conventionnel et Bio	Argiles 4-7kg ou talcs en complément de l'insecticide → avec un adjuvant huileux pour faciliter l'application. → renouveler à chaque passage si le produit est lessivé pour éviter l'implantation des larves. Ou Bna Pro 7-10Lx2 passages (lessivable 120mm)
En agriculture Biologique :	
Option 1	400 gr Cuivre métal + soufre poudre 4kg (ou liquide 2L) + adjuvant
Option 2 (taches de mildiou visibles)	400 gr Cuivre métal + soufre poudre 2-3kg (ou liquide 1) + Huiles essentielles d'orange douce 0,6 - 0,8 % /!\ <b>48 de beau temps impératif pour sécher les taches de mildiou</b>
Oligos et substances de bases :	
Pnpp / Substances de bases :	Les préparations à base d'osier /consoude / reine des près
Carences / Oligos éléments :	Les apports d'oligos éléments avec de <b>L'azote, phosphore, Fer, Manganèse, Magnésium, Bore et Zinc.</b>
Adjuvants :	
Sticman 0,1/0,15L ou Heliosol 0,5L ou Fieldormax : 0,15L	

**!! Vérifiez les compatibilités physiques et réglementaires lors de votre choix produit**  
Attention à respecter les grammages ha de matières actives ex Glyphosate 450gr/ha sous la rang

# Méthodes alternatives et prophylactiques :

vigueur de la vigne. Mais il ne figure pas dans cette liste car celle-ci se veut applicable à tous les objectifs de rendement.

Bio-agresseurs	Techniques alternatives et prophylaxie	Objectifs
Mildiou	Drainage du sol	Limiter les flaques réduit les possibilités de formation de foyers primaires
	Enherbement, travail du sol, épamprage	Diminuer le développement d'organes verts à proximité du sol
	Travail du sol (avant risque mildiou élevé)	Détruire les plantules issues des semis de pépins
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation des grappes
Oïdium	Ebourgeonnage, effeuillage	Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV
	Maîtrise de la fertilisation azotée et enherbement	Réduire la vigueur
Black Rot	Destruction des bois de taille élimination des vieux bois et des baies momifiées	Limiter la source d'inoculum
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation du feuillage
Pourriture grise et acide	Drainage du sol	Limiter les « mouillères »
	Maîtrise de la fertilisation azotée, enherbement	Réduire la vigueur
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassement de végétation et aérer les grappes pour réduire les durées d'humectation
	Maîtrise des vers de grappes et de l'oïdium	Limiter les risques de porte d'entrée pour le champignon

Liste complète disponible [ICI](#)

**Afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires des outils sont à votre disposition :**

Il vous est possible d'utiliser des produits de **biocontrôle**, la liste est disponible en cliquant sur le [lien](#).

**-Substances de bases / PNPP\* :** [Les substances de bases en viticulture ITAB](#)

**-Soutien nutritionnel :** [Les désordres nutritionnels de la vigne \(INRA\)](#)

## [Quelques résultats d'essais sur des produits alternatifs \(Lien IFV\)](#)

-Proscrivez les mélanges de produits phytopharmaceutiques dangereux pour les abeilles.

-Les couverts végétaux et les différents enherbements implantés favorisent les auxiliaires, et le développement de nombreuses espèces qui sont bénéfiques à la vigne. [Lien](#)

pe-cos-enr- n°207-21/04/2021

La Chambre d'agriculture du LOT est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA.

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Lot. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

ANCIENNE  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHERIE  
MARITIME

## Vos interlocuteurs

Pôle environnement et végétal  
[environnement-vegetal@lot.chambagri.fr](mailto:environnement-vegetal@lot.chambagri.fr) - 05 65 23 22 22

Julien BENIER, conseiller viticole  
[j.benier@lot.chambagri.fr](mailto:j.benier@lot.chambagri.fr) - 06 25 76 26 45

Florence LEOBON, conseillère viticole  
[f.leobon@lot.chambagri.fr](mailto:f.leobon@lot.chambagri.fr) - 06 25 76 26 30



Chambre d'agriculture du Lot  
430 avenue Jean Jaurès  
CS60199  
46004 Cahors Cedex 9